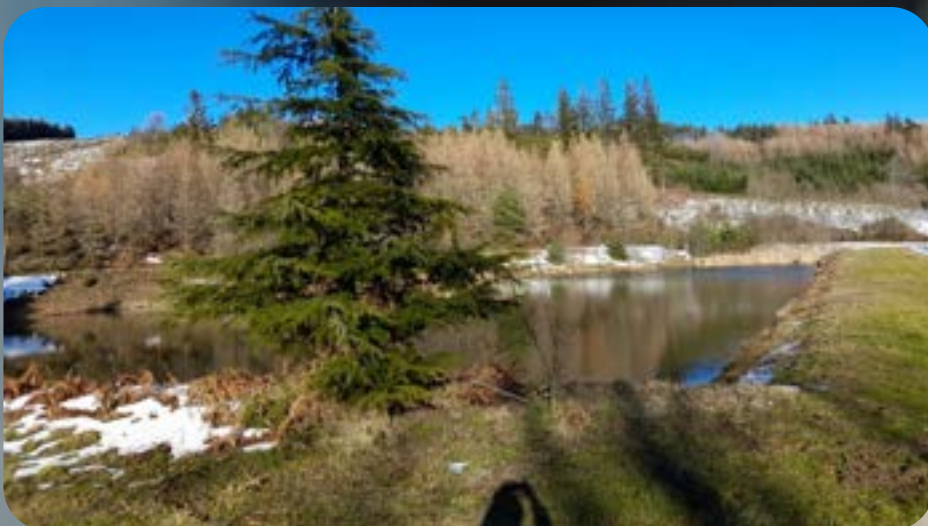




**BULLETIN MUNICIPAL  
ST LAURENT DE LEVEZOU  
NUMERO 18**



**2021**





## Le mot du Maire

A pareille époque, comme chaque année, nous avons plaisir à vous présenter notre bulletin municipal, au détour duquel vous allez retrouver la vie de notre commune.

Tout d'abord, ayons une pensée pour tous ceux qui ont connu des moments difficiles au cours de cette année, durant laquelle la pandémie du covid n'a rien facilité.

En effet en 2021 nous pensions en finir progressivement avec ce virus, malheureusement cette année encore aura laissé peu de place à la convivialité. Pour 2022, nous souhaitons donc aux associations de pouvoir mener à bien leurs programmations, synonyme de retour de festivités et de moments de partage.

Pour cette année passée, nous avons engagé plusieurs dossiers qui verront leur réalisation en ce tout début d'année 2022. Il s'agit tout d'abord des travaux de viabilisation de 4 nouveaux lots au lotissement des « Versants de la Coustette », qui seront disponibles à la vente courant 2022. Parallèlement nous réalisons l'aménagement du carrefour de la route du Monseigne au bourg de St Laurent pour faciliter et sécuriser la circulation à cet endroit.

En ce qui concerne 2022, plusieurs projets comme l'assainissement du bourg de Mauriac, l'aménagement autour du Monseigne mais aussi l'équipement de défibrillateurs aux bourgs de St Laurent et de Mauriac sont programmés.

Pour terminer je tiens à remercier mes collègues conseillers municipaux qui chacun à leur place travaillent au quotidien pour le bon fonctionnement et le bien-être de la commune, et les employés municipaux pour leur dévouement.

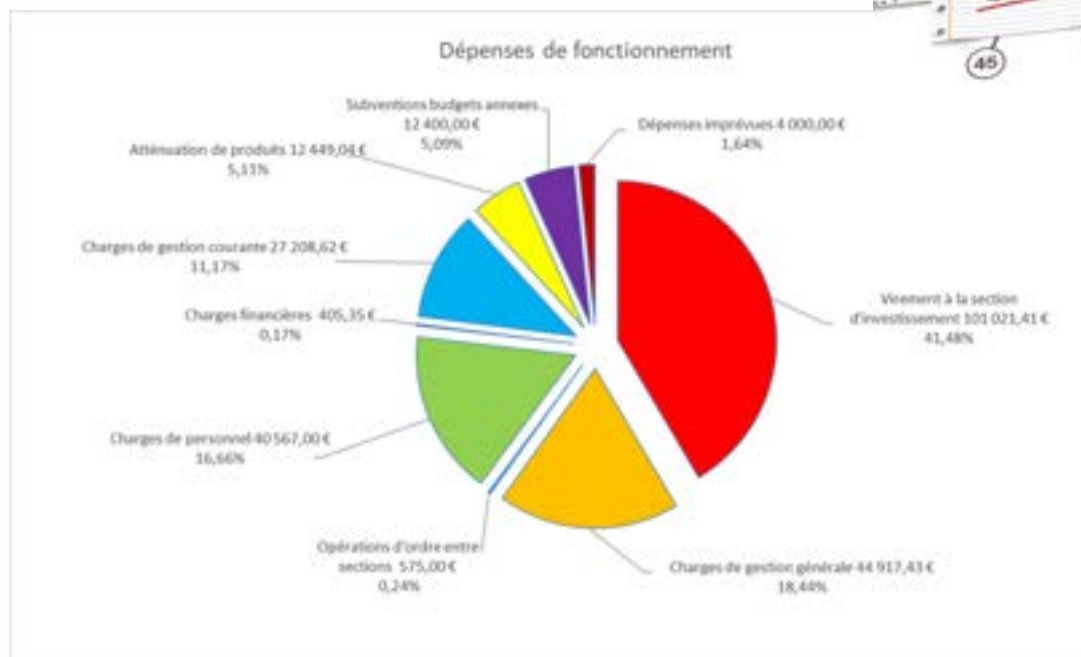
Au nom du conseil municipal, je vous adresse ainsi qu'à vos proches tous mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour 2022, tout en déplorant à nouveau de ne pouvoir se retrouver lors de la cérémonie des vœux que nous avons l'habitude de partager convivialement en ce début d'année. Ce n'est que partie remise !!

Après ces quelques mots, je vous laisse à la lecture de ce nouveau bulletin.

Patrick CONTASTIN



## Budget principal - Dépenses de fonctionnement



**Virement à la section d'investissement (101 021,41 €)** : Part dégagée pour la réalisation des opérations d'investissement.

**Charges de gestion générale (44 917,43 €)** : Electricité, participation au transport collectif, assurances, entretien de terrains et de bâtiments, téléphone, diverses fournitures, maintenance, affranchissements, taxes foncières...

**Charges de personnel (40 567,00 €)** : Rémunérations et cotisations sociales.

**Charges de gestion courante (27 208,62 €)** : Contributions aux organismes (éclairage public, SDIS...), indemnités du maire et des adjoints, subventions aux associations.

**Atténuation de produits (12 449,04 €)** : Reversement fiscalité à la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup.

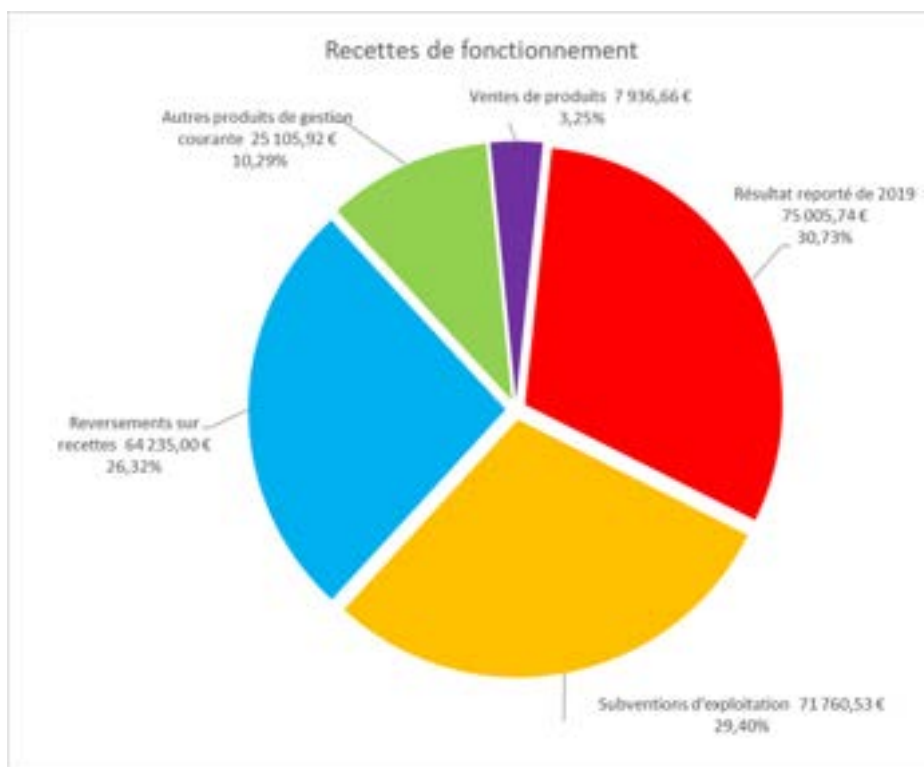
**Subventions budgets annexes (12 400 €)** : Subventions d'équilibre.

**Dépenses imprévues (4 000,00 €)** : Dépenses non prévues au BP.

**Opérations d'ordre entre sections (575,00 €)** : Dotations aux amortissements.

**Charges financières (405,35 €)** : Remboursement des intérêts des emprunts.

## Budget principal - Recettes de fonctionnement



**Résultat reporté de 2020 (75 005,74 €) :** Excédent de fonctionnement reporté.

**Subventions d'exploitation (71 760,53 €) :** Dotations de l'Etat, compensations.

**Reversements sur recettes (64 235,00 €) :** Impôts, taxe additionnelle.

**Autres produits de gestion courante (25 105,92 €) :** revenus des locations de logements.

**Ventes de produits (7 936,66 €) :** Remboursement de la Communauté de Communes Lévézou-Pareloup, redevance d'occupation du domaine public, remboursement de frais par budgets annexes.



# Ça s'est passé en .... 2021

## Aménagement du "Passadou"



Il y a un an, nous vous avons fait part de la volonté de la municipalité de créer un site pour déposer les déchets verts. Cette initiative était motivée par le fait que la communauté de communes souhaitait organiser une collecte dans les communes afin de broyer ces déchets et en faire du compost réutilisable par des agriculteurs.

Le site du "Passadou" a été retenu car facile d'accès et ne causant pas de nuisances à quiconque.

Une plateforme a été créée et des stomos posés pour délimiter l'espace afin de faciliter la reprise avec des engins.

Bientôt un an que cette réalisation a eu lieu et aujourd'hui, nous n'avons que des retours positifs concernant ce site.

Il est bon toutefois de rappeler que l'on ne peut déposer **que des déchets verts et rien d'autre**.

Coût de l'opération : 4 738,36 euros

## Poubelle

Au moment où nous sommes confrontés à la crise climatique, ou chaque jour apporte son lot de catastrophes ; inondations, tempêtes...

Au moment où les états n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les changements que chaque pays devrait adopter pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, il apparaît que tous les efforts aussi minimes soient ils sont importants.

La production de déchets plastiques entraîne une énorme pollution des océans, mais et c'est heureux, le recyclage vient de changer.

**Ainsi désormais tous les emballages peuvent se recycler.**

Nous pouvons contribuer en nous montrant vigilants à la diminution de cette pollution plastique. Des dépliants ont été distribués avec la liste des produits recyclables, nos poubelles vont changer ; il y aura plus de sacs jaunes !

Alors restons consciencieux et nous aussi par nos petits efforts contribuons à une réduction de nos déchets



+ d'infos sur le site internet  
**www.trionstouslesemballages.fr**

**LE TRI SIMPLE**

**NOUS TRIONS DÉJÀ...**

- TOUS LES FLACONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES
- TOUS LES PAPIERS
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

**MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !**

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
  - TOUTES LES BARQUETTES
  - TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES
  - TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS
- TOUS LES PETITS MÉTAUX
  - TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES
  - TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES
  - TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr) |

SYDOM AVEYRON  
3 PLACE DE LA MAIRIE 12510 OLEMPES  
contact@sydom-aveyron.com  
05 65 68 34 49



## Aménagement cimetière

Comme nous l'avions évoqué lors du dernier bulletin, le règlement des cimetières impose aux communes de mettre à disposition un caveau municipal, permettant ainsi aux familles ne disposant pas de concession d'attendre l'inhumation définitive.

Nous avons également prévu l'installation d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs.

Après étude des différents devis, l'entreprise Galtier de Flavin a été retenue, pour un montant de 5076 euros TTC.

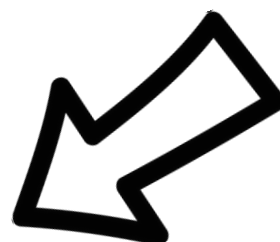
Les travaux ont débuté au cimetière de Mauriac, comme prévu durant la 2ème semaine de novembre, les socles du caveau et du columbarium ont été bâtis.

Les conditions climatiques ont perturbé les travaux mais l'achèvement a eu lieu la dernière semaine de décembre.

La concession d'une case au columbarium a été fixée à 460 euros pour 50 ans.

Le caveau municipal est gratuit durant 3 mois puis 90 euros pour les mois suivants sans pouvoir excéder 6 mois.

La dispersion des cendres au jardin du souvenir est gratuite. L'inscription (facultative) sur la stèle est de 90 euros (nom, prénom, dates de naissance et décès).



## Jardin du Souvenir



## Caveau Communal et Columbarium



# Installation de rampes

Sur la place du Tilleul et aux abords du relais du Monseigne, des rampes ont été installées afin de sécuriser ces lieux et d'améliorer l'accès au restaurant.



# Messe au Monseigne

Dans l'après-midi du samedi 17 juillet, nous avons eu la joie de faire la connaissance du Père Jean Didier Sohotodé, nouveau prêtre de la paroisse Notre-Dame du Lévézou.

Celui-ci souhaite pérenniser ces moments de rencontre sur le magnifique site du Monseigne.

Les conversations se sont prolongées autour d'un bon goûter, souhaitant nous revoir en juillet 2022.



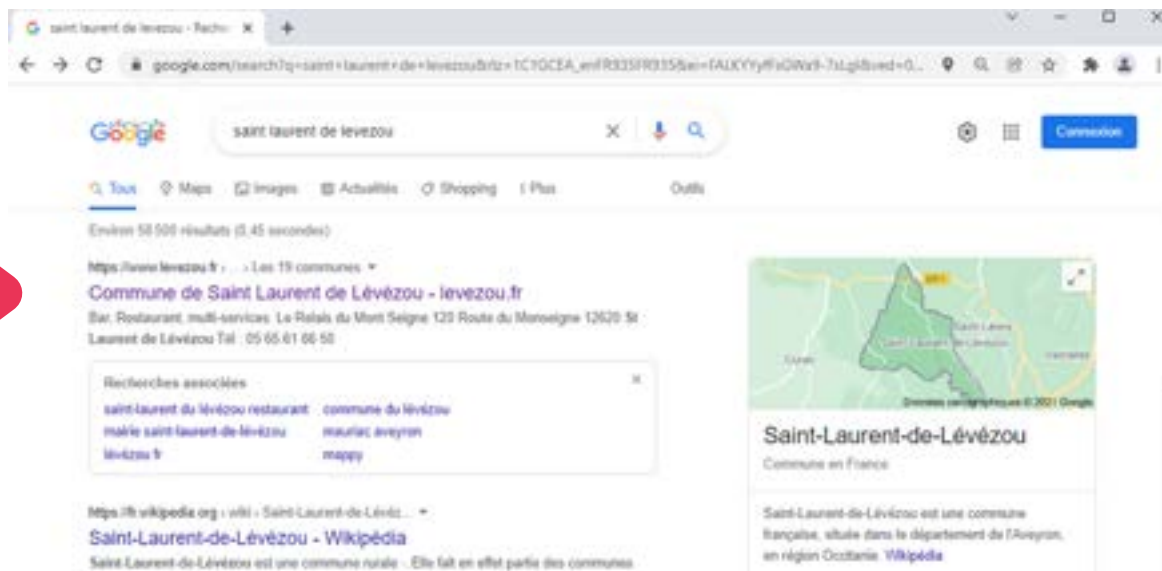
# La commune se met a la page !



Le saviez-vous ?

Le site Internet [www.levézou.fr](http://www.levézou.fr) dédie une page à chacune des 19 communes du Syndicat Mixte du Lévézou. La page dédiée à la commune de St Laurent est désormais opérationnelle !

**Sur GOOGLE Tapez : Saint Laurent de Levezou**



Cette page est alimentée régulièrement. Vous y trouverez le compte-rendu des conseils municipaux, l'actualité de la commune, les réalisations et bien d'autres informations.

**Une page Facebook a également vu le jour « Mairie de Saint Laurent de Lévézou ».**

**La commune se modernise...**



## Fleurissement du village

Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent à l'embellissement de nos villages pour les rendre plus conviviaux et attractifs malgré cette crise sanitaire.

En été avec la plantation et l'arrosage des fleurs et en hiver avec la décoration de Noël dans nos rues et nos églises.





Le vendredi 13 août, cinquante deux personnes sont venus faire un "tour au sol" pour assister à la première séance de cinéma en plein air organisée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Lévézou par l'intermédiaire de l'association "Mondes et multitudes". Au programme, la projection du film "Un tour chez ma fille". Cette comédie a permis de nous évader et de passer une agréable soirée.

Ce moment de convivialité a été prolongé avec le partage de la traditionnelle fouace.

Vous avez apprécié cette soirée, nous espérons pouvoir renouveler cette expérience et vous retrouver encore plus nombreux en 2022 !





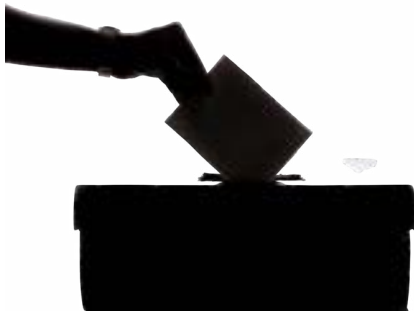
## MEDAILLE MILITAIRE

La cérémonie annuelle au Mémorial, au lieu-dit "les pins de Vinnac" s'est déroulée le samedi 21 août pour rendre hommage aux victimes des tueries sur le Lévézou en août 1944.

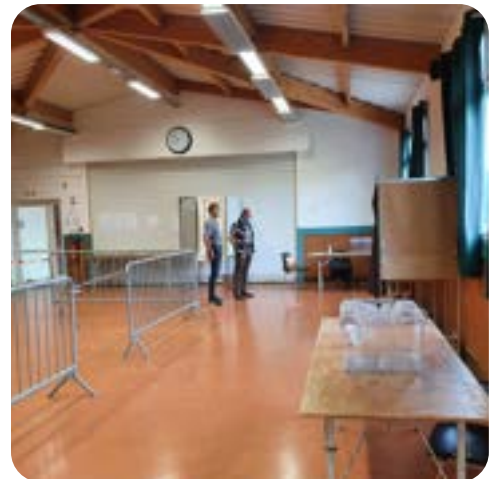
A cette occasion, un de nos concitoyens, Claude Juillaguet a reçu la Médaille militaire.

C'est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



## ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



Les 20 et 27 juin 2021 se sont déroulées les élections régionales et départementales. Compte tenu du contexte sanitaire, ces dernières se sont déroulées à la salle des fêtes de St Laurent.

Le taux de participation aux élections départementales et régionales :

Départementales : un seul tour : 54,76 %

Régionales : premier tour : 54,76 %  
deuxième tour : 55,35 %

**Prochain rendez-vous, les 10 et 24 avril 2022 pour l'élection présidentielle.**



Le dimanche 31 octobre 2021, ce ne sont pas moins de 33 petits monstres qui ont affronté la pluie en arpentant le village de St Laurent pour une chasse aux bonbons.

Il semblerait que les villageois aient tremblé d'effroi devant nos sorcières, diables, vampires et autres créatures terrifiantes au vu de la quantité de friandises récoltées, sans doute la peur d'être victime d'un mauvais sort !

Après ce périple, les enfants se sont réunis à la salle des fêtes pour partager leur butin. Chaque petit monstre est reparti avec les poches pleines et un beau sourire.

Merci de l'accueil que vous avez réservé aux enfants et à l'année prochaine !





# Les projets...

## Agrandissement du lotissement de la Coustette

Pour répondre à des demandes de construction de maisons individuelles, la mairie a souhaité préparer 4 lots supplémentaires au lotissement de "La Coustette".

Pour ce projet, la municipalité a demandé un permis d'aménager et l'a obtenu. Suite à cela, nous avons confié le projet au cabinet Fourcadier qui a établi un programme de travaux à effectuer.

Un appel d'offres s'en est suivi et 4 entreprises ont répondu. C'est l'entreprise Conte qui a été retenue car la mieux disante.

Le projet consiste à mettre en place les réseaux d'égouts, d'eau potable ainsi que les gaines pour le téléphone et l'électricité.

Ce chantier concerne 4 lots situés en dessous des maisons existantes.

Pendant la durée des travaux, la route du lotissement devra être fermée, un arrêté municipal sera pris en ce sens.

Coût des travaux hors voirie : 53 978.50 €uros H.T.

Par ailleurs, la municipalité a prévu de collecter les deux maisons sous le village qui ne sont pas encore reliées à la station d'épuration.

C'est la même entreprise, Conte, qui a réalisé les travaux pour un montant de 21350 €uros H.T.



## Agrandissement du carrefour en haut du village

La jonction de la route départementale 158 et de la route de St Beauzély-Mauriac était délicate pour les gros camions et les engins agricoles.

De ce fait, l'équipe municipale a décidé d'agrandir ce passage.

Un accord entre la propriétaire du terrain et la mairie a été passé et les travaux ont pu être engagés par l'entreprise Conte.

Des arbres ont été coupés, des panneaux de signalisation et un réverbère enlevés pour l'exécution des travaux. Une fois le carrefour agrandi, un mur sera construit en prolongement de celui de la RD158 pour délimiter la parcelle du terrain.

A l'issue de ces travaux, nous pourrons remettre les panneaux et la croix à leur place.

Le revêtement de la chaussée sera réalisé au printemps quand la météo le permettra.

Coût des travaux : 18 000 €uros H.T. environ avec participation de la Communauté de communes à hauteur de 65%.



# Monseigne



Deuxième point culminant du sud-Aveyron (1128m), attirant les randonneurs en toutes saisons ; repaire de coccinelles hibernant dans les clapas qui soutiennent les tables d'orientation ; point géodésique ; enceinte protohistorique, le PUECH MONSEIGNE est un patrimoine naturel.

Afin de protéger et préserver cet espace, la mairie envisage d'effectuer des travaux.

Pour nous accompagner dans ce projet, un état des lieux sur site a été fait en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Les études sont en cours pour stabiliser le chemin d'accès au site, débroussailler, couper des genêts et des sapins, installer des panneaux signalétiques.

Un premier panneau a déjà été positionné sur un mur en pierres au niveau de la route de St Laurent-Mauriac, à l'entrée du chemin en terre.





## CREATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU BOURG DE MAURIAC

Maintenant que l'assainissement du bourg de Saint-Laurent est achevé, nous commençons les démarches pour engager le projet au bourg de Mauriac.

La première étape consiste à choisir le bureau d'études pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre.

Pour cela, nous nous sommes rapprochés des services d'Aveyron Ingénierie (structure dépendant du Conseil Départemental), afin qu'ils nous établissent un cahier des charges au vu de la consultation.

Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- Fin janvier 2022 : choix du Maître d'œuvre
- 1er et 2ème trimestres 2022 : étude du projet
- 3ème trimestre 2022 : consultation des entreprises travaux
- 4ème trimestre 2022 et 1er trimestre 2023 : travaux

Cette opération va consister à la réalisation des travaux suivants :

- Construction de la station de traitement des eaux usées
- Création des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable.

Dès que nous aurons choisi notre Maître d'œuvre, nous nous rapprocherons des services du Conseil Départemental, de l'Agence de l'eau Adour et Garonne, de la ville de Rodez et du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur afin d'obtenir des aides en vue de boucler au mieux le financement de ce dossier.





# Installation de défibrillateurs

La commune envisage l'installation de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).

Les DAE seront installés dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès pour diminuer au maximum le délai de prise en charge de l'arrêt cardiaque.

Les DAE se trouveront aux abords des salles des fêtes de St Laurent et de Mauriac dans des boîtiers pour les protéger des intempéries et assurer son maintien dans les conditions, notamment de température, requises par son fabricant.

Une formation sera organisée aux personnes volontaires pour se familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale se former aux gestes qui sauvent.



## La parole aux associations...



## Association des chasseurs



La saison de chasse a été perturbée par la neige. Lièvres, lapins, faisans, restaient aussi à l'abri !

Pour le gros gibier, les chasseurs ont essayé de surprendre les animaux qui labourent fortement les cultures.

Cette année, vu le contexte sanitaire, le quine annuel de l'association des chasseurs de la commune n'aura pas lieu.

A bientôt !





# Le Club des Bruyères

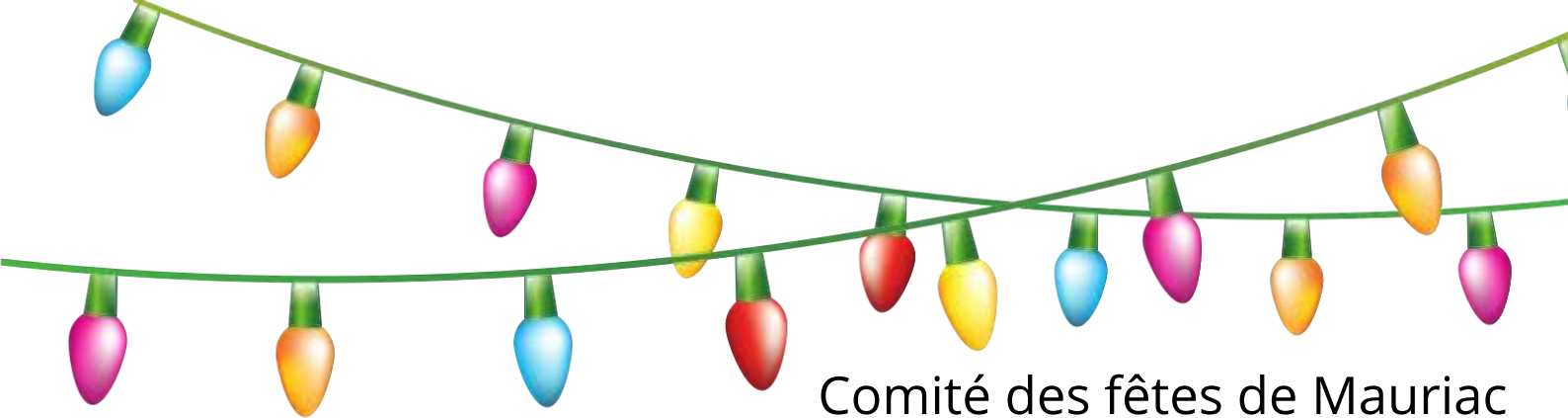
Confrontés aux contraintes sanitaires, l'association dont le but est de permettre au travers d'activités (sorties gourmandes, voyages, repas, etc..) de favoriser les échanges entre retraités, s'est retrouvée, cette année encore, dans l'impossibilité d'organiser le programme prévu l'année précédente (pas de galettes, pas de pique-nique, pas de châtaignes, pas de buches de Noël).

Cependant, nous avons pu effectuer 2 sorties d'une journée à Villefranche de Rouergue et au Puy en Velay et un petit voyage de 3 jours dans le bordelais et le Périgord. En automne, seul le repas au restaurant du Bois du Four a rassemblé une soixantaine de participants.

A l'issue de cette année morose où renaît l'espoir de vaincre cette pandémie, nous formons le vœu de pouvoir à nouveau accueillir nos adhérents et des nouveaux venus amoureux du Lévézou, pour partager des moments conviviaux qui nous ont tant manqués.

Merci à la commune de St Laurent d'avoir maintenu sa participation financière de 200 €, comme les années précédentes.





## Comité des fêtes de Mauriac

Comme vous le savez le Covid 19 aura été plus fort que la fête de Mauriac, pour cette année encore hélas...

Jusqu'au dernier moment nous avons essayé de nous adapter aux mesures sanitaires exigées pour pouvoir faire la fête.

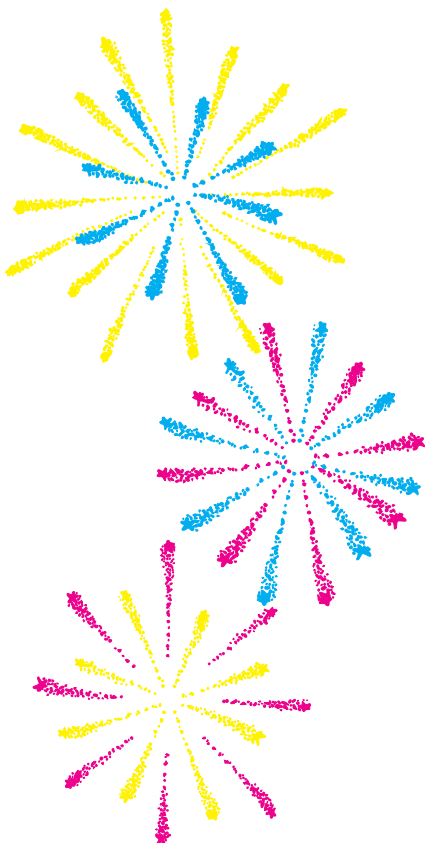
Mais celles-ci étaient beaucoup trop difficiles à appliquer en pratique. Nous ne voulions pas dénaturer la fête et vous imposer de garder le masque, un sens de circulation, etc... C'est un déchirement ne pas vous voir tous autour de notre bar, et de trinquer avec vous.

C'est avec des souvenirs plein la tête que nous parlons déjà de la prochaine fête. Nous espérons que vous serez au rendez-vous.

N'hésitez pas à suivre de page Facebook pour être au courant des prochaines actualités !

Nous ne perdons pas espoir de vous retrouver l'année prochaine. On y croit : la fête devra avoir lieu !

Le comité des fêtes de Mauriac vous souhaite, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année.





# Comité des fêtes de St Laurent



2020 et 2021 sont deux années à oublier du point de vue festivité et convivialité pour le comité des fêtes de Saint Laurent.

Malheureusement nous n'avons pas pu cette année encore réaliser notre quine et notre traditionnelle fête du village (mais ce n'est que partie remise).

Il y a tout de même une chose que nous pourrions retenir de cette année c'est que nous nous sommes retrouvés au 15 août sur le terrain de pétanque de St Laurent pour le traditionnel Challenge du Comité. Ce concours de pétanque en tête à tête a permis de réunir les habitants du village pour une soirée retrouvailles sympathiques.

Nous félicitons Bernard Monteillet qui au terme de la soirée a une nouvelle fois remporté le concours et signe donc sa 4ème victoire.

Durant l'automne 2021 le comité des fêtes s'est réuni pour préparer le programme pour l'année 2022. Nous espérons le retour de l'ensemble des animations à savoir le quine et la fête du village.

De plus l'année 2022 marquera les 50 ans du comité. Pour cette occasion nous souhaitons organiser un programme à la hauteur de l'événement durant la fête du village. C'est pour cela que nous faisons une nouvelle fois appel aux nombreux bénévoles toujours partant pour nous aider à organiser cette fête. Nous avons vraiment besoin de toutes les mains prêtes à se joindre à nous !

En attendant l'été, le comité vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous avons plus que hâte de vous revoir à St Laurent en 2022 !!

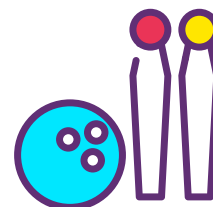


## Dates à retenir :

- Quine du comité des fêtes : 5 mars 2022
- Fête du village : 5-6-7 août 2022



# Association Sport Quille Monseigne



Le Dimanche 3 Octobre s'est tenue à Saint Laurent la première journée initiation du Sport Quilles Monseigne.

Cette journée organisée par les membres du club avait pour but de faire découvrir les quilles aux personnes qui le souhaitaient.

Les joueurs du club ont initié les plus motivés à partir de 10h30 en installant 3 jeux sur le terrain de Saint Laurent.

Un repas préparé par le SQM s'est ensuite tenu à la salle des fêtes.

Plus de 100 repas ont été servis, ce qui pour une première a ravi les organisateurs qui remercient tous les participants.

Basée sur la convivialité (la base des quilles), cette journée a aussi le mérite d'avoir attiré de futurs nouveaux joueurs pour la saison à venir. 3 équipes masculines étaient engagées cette saison et la saison prochaine verra la création à minima d'une équipe féminine ainsi que d'une probable 4ème équipe masculine. Toute personne intéressée est la bienvenue au club.

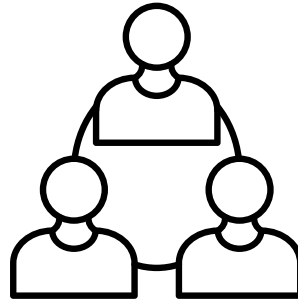
Malgré la météo capricieuse cette journée fut donc un succès et sera sûrement reconduite chaque année. Rendez-vous donc en 2022 pour la seconde édition !

Le quine du club s'est tenu le 20 novembre. Le club remercie tous les « donateurs » de lots ainsi que toutes les personnes ayant participées.

PS : Peu de personnes connaissaient le SQM, ce club créé en 2019 par des jeunes des villages de Saint Léons et Saint Laurent. Malgré la crise COVID et une saison 2020 tronquée, les licenciés ne se sont pas découragés et ont réussi une belle saison 2021 tant sur le plan sportif qu'associatif. 2022 s'annonce encore plus attrayant, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook !!



## **Info du PETR- Syndicat mixte du Lévézou...**



*Welcome*

### **Un accueil de nouveaux arrivants mis en place sur le Lévézou**

Le PETR Syndicat Mixte du Lévézou a engagé depuis 2019 une démarche d'attractivité territoriale qui s'est traduite par la réponse à un appel à projet « Accueillir en Massif Central ». Le PETR Syndicat Mixte du Lévézou a été lauréat de cet appel à projet et, de ce fait a reçu une subvention de l'Europe et de la Région Occitanie pour procéder au recrutement d'une personne en charge de développer des actions destinées à promouvoir l'attractivité territoriale et l'accueil de nouvelles populations. Et c'est dans ce cadre, que Laura Malaval a intégré la structure au poste de chargée de mission « attractivité et accueil de nouveaux arrivants ».

Ses missions s'articulent autour de la politique d'accueil qui s'appuie sur 4 axes permettant de :

- Construire et d'animer un réseau de « référents accueil » sur le territoire du Lévézou afin d'échanger sur les profils des nouveaux arrivants, les bonnes pratiques d'accueil (Qui rencontre les nouveaux arrivants sur la commune ? Comment sont-ils accueillis ? ...) et les outils à mettre en place.
- Recenser les opportunités du territoire (comme les offres de logements, d'emploi, les services de santé, de scolarité, ...) afin de proposer une offre qualifiée aux familles désireuses de s'installer sur le Lévézou.
- Accompagner et pérenniser leur installation professionnelle en s'appuyant sur les partenaires locaux et institutionnels (recherche de travail pour le conjoint, création / reprise d'entreprise ou exploitation agricole, ...).
- Créer des outils de communication pratiques et faciles d'utilisation tels que le site internet [www.levézou.fr](http://www.levézou.fr), une carte dépliant qui répertorie les écoles, les pôles de santé, les équipements sportifs et culturels, ... du Lévézou remis à chaque nouvel arrivant.

D'ailleurs, le site internet [levézou.fr](http://www.levézou.fr) recense toutes les informations dont les habitants du Lévézou ont besoin : les horaires de la déchèterie la plus proche, les dates et inscriptions des animations sportives pour enfants et personnes de plus de 60 ans, les services de la petite enfance, l'agenda des événements culturels, ...

## Le Pass culture, une appli gratuite pour les jeunes de 15 à 18 ans

Le Ministère de la Culture souhaite donner l'accès à la Culture partout en France à tous les jeunes ayant entre 15 et 18 ans en proposant un crédit à dépenser via un outil gratuit, simple et efficace : Le Pass Culture !

Ce dispositif encourage les jeunes de moins de 20 ans à découvrir le monde culturel : la lecture, les spectacles, les concerts, les cours artistiques, ... Plus concrètement, cette offre permet à votre adolescent d'en bénéficier **à Millau, à Rodez, sur le Lézou et partout en France :**

- De faire le plein de sorties (cinéma, théâtre, concerts, festivals, expositions ...),
- D'acheter des biens culturels (livres, instruments, disques, DVD ...),
- D'aborder des pratiques artistiques (cours, ateliers, stages à la MJC, ...),
- D'accéder à des contenus numériques (SVOD, streaming, mook, ...).

### Quoi !? Votre ado n'a pas son « Pass culture », Comment pouvez-vous en bénéficier ?

À partir du 1er février 2021, les adolescents, scolarisés ou non, qui en font la demande (aussi simple que rapide), pourront bénéficier de :

- 20 euros l'année de leurs 15 ans,
- 30 euros l'année de leurs 16 ans,
- 30 euros l'année de leurs 17 ans.

Ces sommes sont cumulables de 15 à 17 ans si elles ne sont pas totalement dépensées. **Sur l'année de leurs 18 ans**, les jeunes doivent renouveler ou faire la demande pour acquérir **un crédit d'un montant de 300 euros** à utiliser avant leurs 20 ans (révolus).

**Ce dispositif est gratuit.** Il suffit juste à votre adolescent de télécharger l'appli à retrouver sur <https://pass.culture.fr/nosapplications/> et de profiter des offres qui l'intéressent. Le montant de l'achat sera automatiquement débité de la somme octroyée.

### Quoi !? Votre association organise des événements culturels ? Comment pouvez-vous adhérer au Pass culture ?

Bien sûr ! Ce dispositif gratuit mis en place par le Ministère de la Culture -via la Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC Occitanie- est accessible à **toutes les associations ou structures publiques/privées** qui organisent des événements culturels (cinéma, festival, exposition, ...), proposent un abonnement culturel (bibliothèque, MJC, cours de musique...), vendent des articles culturels (livre, instruments de musiques, ...), ...

L'intérêt d'adhérer à ce dispositif est triple :

- Simplicité (une application simple et à portée de main),
- Visibilité (une application géolocalisée pour connaître les offres éligibles dans l'Aveyron)
- Opportunité financière (pas de négociation du prix de vente et un remboursement rapide)

Vous, le « pro » culturel, renseignez votre feuille d'inscription (forme juridique, SIREN, coordonnées bancaires, ...). Une fois cette étape passée, créez une ou plusieurs offre(s) en fonction de la programmation et le tour est joué !

De la réservation au remboursement, le Pass Culture est un outil gratuit, facile d'utilisation et à votre service qui permet de faire connaître votre offre aux adolescents aveyronnais et partout en France.

En un clic, inscrivez-vous sur <https://passculture.pro/inscription>

### A savoir !

Vous rencontrez des difficultés informatiques ? Rendez-vous dans une Maisons France Services qui vous accompagnera dans votre démarche.

Et si vous souhaitez en savoir davantage sur ce dispositif, rendez-vous sur le site [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr).

## Le PETR-Syndicat mixte du Lézou et ses actions sportives



L'animation sportive constitue une compétence essentielle territoriale exercée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Lézou.

Compte tenu de la crise sanitaire, depuis 2020 un certain nombre d'animations sportives ont été annulées. C'est le cas des cycles n°53 et 54 des Ecoles Multisports (janvier à mars puis avril à juillet 2021), le cycle n°06 des Animations Sport 60+, les stages sportifs d'hiver et de Pâques, la Journée Multisport 60+ (annulée à deux reprises le 02 juillet puis le 10 septembre à Agen d'Aveyron), l'Aprém Multisport 2021 (mercredi 16 juin à St Léons) n'ont pu se voir programmés.

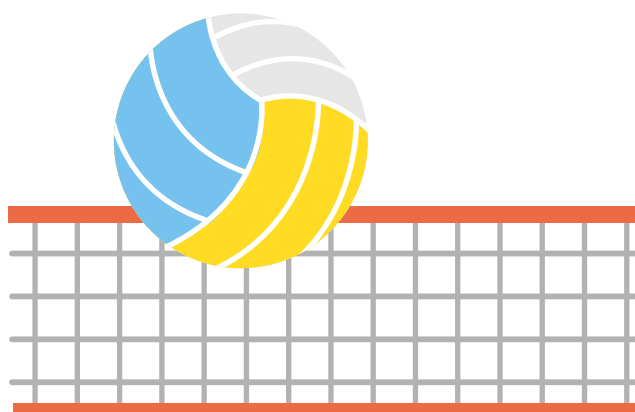
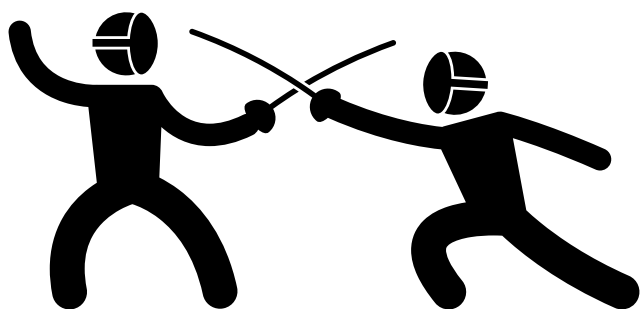
Du 12 juillet au 06 août le « BEACH Lézou TOUR » a tout de même eu lieu. Le Beach Lézou Tour a consisté en l'animation et la coordination par Fred MALLAVAN de 20 sessions gratuites de tournois de sports de plage – Sandball, Beach Soccer, Beach Volley et Beach Rugby.

Ces activités qui ont été adaptées pour être en adéquation avec les protocoles sanitaires ont permis d'accueillir 407 participants sur 15 sessions (5 ont été annulées pour cause de pluie).

A la rentrée de septembre, grâce à une « accalmie » sanitaire, le cycle 55 des écoles multisports EM (795 présences pour 50 séances animées autour du Roller, de l'Escrime et du Rugby Flag) et 07 des Animations Sport 60+ (368 présences pour 31 séances autour de la Soft Pétanque, de l'Escrime et du PoullBall) ont pu se dérouler. Les Stages sportifs de Toussaint ont remporté un véritable succès avec 168 adhérents soit 90% de participation.

Depuis près de 22 ans le territoire bénéficie d'une politique d'animation sportive innovante tant, en termes d'itinérance que de diversification des activités proposées. Ainsi, Fred MALLAVAN assure une programmation équitable des animations au sein des différentes communes et propose une pratique de loisir à un public toujours plus large.

Pour tout contact, envoyez un mail à [fred.sport.levizou@gmail.com](mailto:fred.sport.levizou@gmail.com) ou téléphonez au 05 65 74 35 04 et/ou 06 30 26 62 64. Retrouvez-nous sur la page Facebook Animation Sportive en Lézou, toutes les informations et inscription sur le site [www.levizou.fr](http://www.levizou.fr).



# INFORMATIONS MAIRIE



## Horaires d'ouverture

Mardi 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00  
Jeudi 8h30 à 13h00  
Vendredi 8h30 à 13h00



05 65 61 87 60



[mairie-stlaurentdelevezou@wanadou.fr](mailto:mairie-stlaurentdelevezou@wanadou.fr)



Vous pouvez joindre Mr le maire au 05 65 61 81 10 ou 06 75 13 40 98



MAIRIE ST-LAURENT DE LEVEZOU

## INFORMATION AUX HABITANTS

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022**, vous aurez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme par voie électronique à l'adresse suivante :

**[mairie-stlaurentdelevezou@wanadoo.fr](mailto:mairie-stlaurentdelevezou@wanadoo.fr)**

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le portail AD'AU (Assistance aux demandes d'Autorisation d'Urbanisme) accessible en ligne sur « [service-public.fr](http://service-public.fr) » (Le dépôt version papier, en mairie même, est toujours possible)

Cordialement,  
La Mairie

# Le Transport à la demande

La Communauté de communes Lévézou-Pareloup avec la région Occitanie met à votre disposition un réseau de transport à la demande (TAD) qui permet de desservir des zones rurales peu, voire pas, desservies par des lignes régulières depuis plusieurs années.



05.65.73.40.49



## Le principe en 3 étapes



1. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène en ville.



2. Vous faites vos courses, votre marché, vous effectuez votre visite chez le médecin...



3. Le véhicule vous ramène ensuite chez vous.

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE

#### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les habitants des communes du territoire.

#### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Il vous suffit de réserver directement votre voyage auprès du transporteur la veille de votre déplacement.

#### QUEL COÛT ?

Une nouvelle politique tarifaire est mise en place par la région Occitanie, désormais chaque trajet coûtera 2 € à l'utilisateur, soit 4 € à l'aller-retour.

COMMUNES DESSERVIES	DESTINATIONS	JOURS DE FONCTION	HORAIRES	
			ARRIVÉE	DÉPART
St-Laurent-de Lévézou St-Léons - Ségur Vezins-de-Lévézou	Millau	vendredi	8h30 13h30	12h15 17h30
	Vezins-de-Lévézou	mercredi	9h00	11h30
	Laissac	mardi	9h00	12h00



# Déchèterie

## Horaires d'hiver (du 1er octobre au 30 avril)

### Vezins

Mardi : De 14h00 à 17h30  
Samedi : De 14h00 à 17h30

### Salles-Curan

Mardi : De 9h00 à 12h00  
Jeudi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Samedi : De 9h00 à 12h00

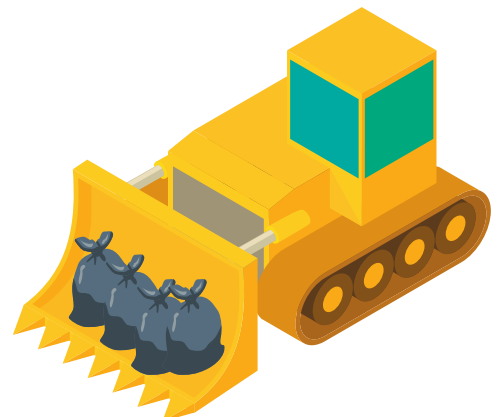
## Horaires d'été (du 1er mai au 30 septembre)

### Vezins

Mardi : De 14h00 à 17h30  
Samedi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

### Salles-Curan

Mardi : De 9h00 à 12h00  
Jeudi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Samedi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30





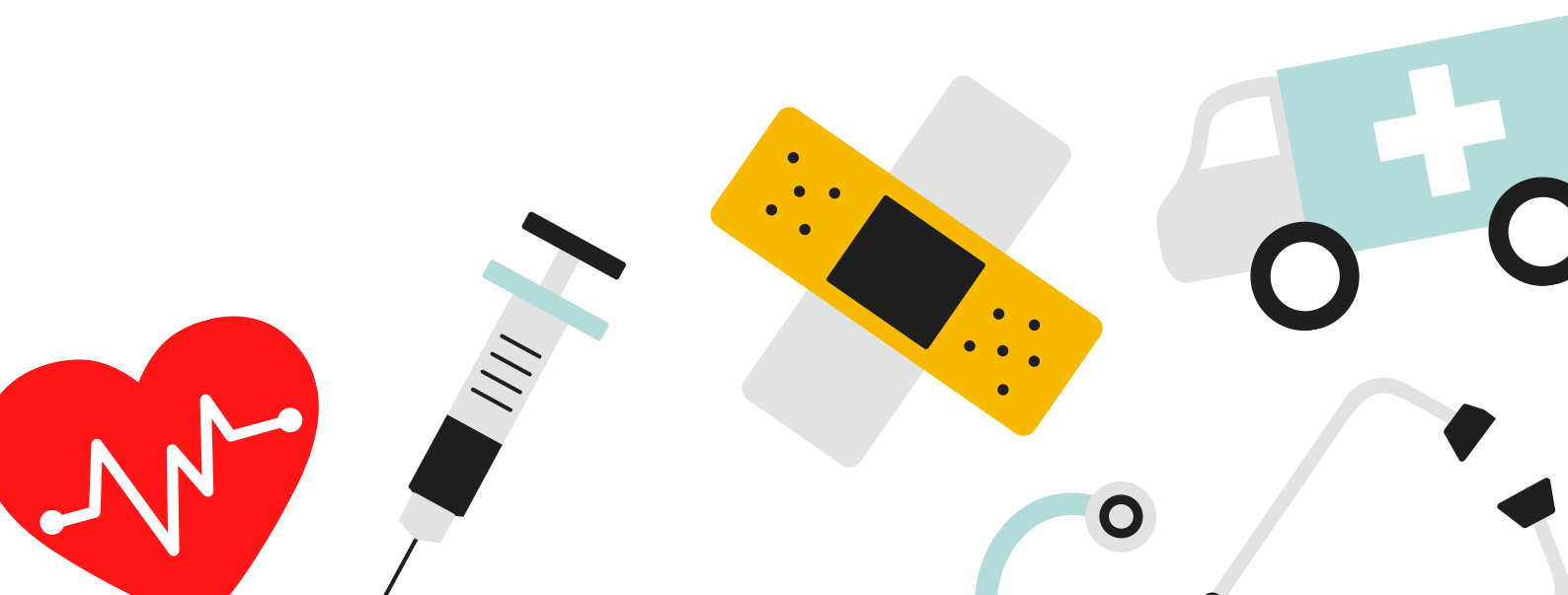
# NUMEROS D'URGENCES

URGENCES : 15

Pompiers : 18 /112

Gendarmerie : 17

Allo docteur : 3966 à partir de 20h  
toutes les nuits, week-ends et jours  
fériés



# ETAT CIVIL

Mariage

ROBERT Aurélien et ROUGERON Angélique  
le 05 juin 2021



Naissance

MALVERTI Ella le 27 juillet 2021



Décès

MONTES Alain le 15 janvier 2021  
RASCALOU Didier le 10 juillet 2021  
PALMIER Gisèle née JUILLAGUET le 21 novembre 2021  
LUANS Eugène le 9 décembre 2021



